

TRANSPORT

Les vélos taxis retentent le coup

Après un premier échec, Happymoov revient. Cette fois sans subvention de la Métropole, la société doit décrocher des marchés. Contrairement à d'autres villes, Amiens est à la traîne.

DAVID VANDEVOORDE



Happymoov a décroché deux contrats pubs pour tenter de revenir dans les rues d'Amiens.

Les vélos taxi ont-ils leur place en centre-ville d'Amiens ? La société Happymoov, créée en 2006 à Lille, semble y croire. Elle tente un retour depuis lundi avec deux taxis aux couleurs de l'Armée de terre en campagne de recrutement pour une durée de trois semaines. Deux autres vélos vont suivre, la semaine prochaine, pour une semaine consacrée au Main Square d'Arras.

Happymoov recrute des autoentrepreneurs comme chauffeurs. Ils sont payés à la course (2 euros en axe piéton). Le matériel est fourni et entretenu par la société qui forme à la conduite. Happymoov se finance par des partenariats avec des annonceurs, publics ou privés, qui souhaitent communiquer via les vélos taxis. Les chauffeurs sont donc équipés mais ils ont pour mission de trouver des sponsors en plus d'une clientèle à transporter.

« LA VILLE PARAÎT TRÈS CALME »

Mais alors que la société veut revenir en force, un chauffeur chargé de développer le commercial attendu hier n'est pas venu. « *Je suis basé à Arras et Lille, je suis venu renforcer l'équipe. C'est vrai qu'Amiens est dans les tailles de ville intermédiaire, entre les grandes et les petites. Le concept fonctionne bien ailleurs (Lille, Reims, Arras, Rennes, Strasbourg, Toulouse, etc.) ici c'est assez difficile de séduire les sponsors et la ville paraît très calme* », explique ce chauffeur. Un coup dur alors que la dernière tentative n'avait pas montré de quoi séduire avec des chauffeurs stationnés place Gambetta peu concentrés sur leur tâche. Si Happymoov veut rester, il va falloir du sérieux dans le service et décrocher des marchés publicitaires car contrairement à la dernière fois, Amiens Métropole n'aidera pas.

Anthony Duthoit, directeur d'Happymoov, a déjà expliqué dans nos colonnes y croire mais avec des offres ciblées, « *du ponctuel lié à des campagnes publicitaires, un travail également à réaliser auprès des touristes mais aussi la possibilité de faire de la livraison* », a-t-il annoncé.

L'espace piéton amiénois reste compliqué aux transports alternatifs, les navettes électriques sous ancienne municipalité bien que relancée sous la nouvelle avec un autre opérateur et d'autres matériels, ont fait un bide. Les vélos taxis patinent. Ce n'est pas pour rien que la Métropole envisage de faire passer sa navette électrique Cœur de ville dans cet espace.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)